

[Jihad Michel Hoballah]

[Mail : jm.hoballah@lesateliersjmh.com – Tel : 06 86 68 25 22]

FORMATION SUR-MESURE

[Quelles différences entre une structure privée et un EPCC Epic (Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial) ?]

LE CONTEXTE & LES ENJEUX DU PROJET DE FORMATION

• Contexte :

L'association va se transformer en un établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial. La direction souhaite accompagner l'équipe dans ce changement de paradigme.

• Enjeux :

➤ En termes de compétences à développer :

- | |
|---|
| ➤ Appréhender la notion de projet dans une structure privée et dans un EPCC |
| ➤ Comprendre les modalités de gouvernance respective Association et EPCC |
| ➤ Identifier et appréhender les différences d'organisation administrative entre l'association et l'EPCC |
| ➤ Comprendre le fonctionnement social respectif |

➤ En termes de critères d'appréciation de la réussite du projet :

- Appropriation des compétences attendues
- Traduction directe sur les éléments du projet de l'association
- Savoir construire le plan d'action permettant la mise en place de la stratégie

• Public

- Nombre de personnes à former :
- Leur répartition géographique :
- Contraintes – mobilité, disponibilité... : Aucune
- Fonction(s) occupée(s) / profil Métier, Niveau de responsabilité & liens hiérarchiques :
 -
- Personnes en situation de handicap : par de personnes déclarées dans l'entreprise et les modules de formation auront lieu dans les locaux de l'association

Néanmoins, cette formation peut être accessible peut-être adaptée à tout public. Nos coordonnées (jm.hoballah@lesateliersjmh.com – 06 86 68 25 22) – Jihad Michel Hoballah) doivent être transmis à tous les participants en amont de la formation afin que ces derniers puissent se rapprocher de nous pour nous signaler toute forme d'adaptation nécessaire.

LE FORMAT PEDAGOGIQUE CHOISI

Le programme est construit sur une journée.

Cette formation peut être accessible peut-être adaptée à tout public. Nos coordonnées (jm.hoballah@lesateliersjmh.com – 06 86 68 25 22) – Jihad Michel Hoballah) doivent être transmis à tous les participants en amont de la formation afin que ces derniers puissent se rapprocher de nous pour nous signaler toute forme d'adaptation nécessaire.

PREREQUIS :

Pas de prérequis

LE PROGRAMME PROPOSÉ

Matinée de 9h30 à 13h

- Le projet de la structure
 - Le construire et le porter dans une structure privée
 - Le construire et le porter dans un EPCC
- La Gouvernance
 - Une gouvernance libre issue du pacte privée
 - Une gouvernance instaurée par une loi spécifique dans un EPCC
 - Qui compose la gouvernance ?
 - Quel est son rôle

Après-midi de 14h à 17h30

- Une organisation voisine et foncièrement différente
 - Principe de séparation entre l'ordonnateur et le payeur
 - Quelles sont les phases d'ordonnancement ou de règlement
 - Quelles sont les phases de facturation et d'encaisse
 - Le rôle du président, le rôle du directeur, le rôle de l'ordonnateur, le rôle du payeur
- Intégrer dans son fonctionnement la commande publique
- Un code du travail comme point commun du fonctionnement social
 - Les catégories d'emploi
 - Conséquences sur l'organisation

Résultat attendu :

- | |
|--|
| ➤ Savoir repérer l'initiative du projet |
| ➤ Savoir Identifier les différences entre un projet associatif et un projet d'établissement public |
| ➤ Connaître les enjeux d'évaluation du projet dans un établissement public |
| ➤ Connaître la composition d'une instance de gouvernance dans un établissement public et celles d'une association |
| ➤ Savoir identifier les rôles et prérogatives respectives des membres |
| ➤ Repérer les différences d'une direction d'établissement public d'une direction d'association |
| ➤ Connaître le fonctionnement budgétaire et financier dans un établissement public |
| ➤ Repérer les différences d'établissements et de suivi financier entre une établissement public et une association |
| ➤ Savoir inclure les obligations liées à la commande publique dans la gestion de ses activités |
| ➤ Connaître les différents statuts d'emploi dans un établissement public |
| ➤ Connaître le cadre de transfert des salariés d'un établissement à l'autre |

LES MODALITÉS D'ANIMATION PÉDAGOGIQUE CHOISIES

- Formation collective en format atelier d'idéation et de co-construction : suscitant l'intelligence collective et la facilitation pour une meilleure application du cadre théorique aux enjeux de l'association
- Méthodologie pédagogique adaptée à l'adulte permettant, sur la base de la cohésion du groupe, une alternance entre transmission théorique et mise en application immédiate autour des problématiques de l'association.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS CHOISIES

Avant la formation

- Evaluation en amont de la formation

Pendant la formation

- Mises en pratique concrètes et adaptées à l'association, permettant de mesurer l'appropriation de chaque module

Après la formation

- Evaluation de la satisfaction générale
- Evaluation des acquis des bénéficiaires post formation à chaud
- Rendez-vous de finalisation de bilan et d'évaluation à froid

LES RESSOURCES MISES A DISPOSITION DES STAGIAIRES

- Supports projetés et/ou remis en mains propres au cours de la formation
- Fiches pratiques, outils...
- Ressources bibliographiques ou internet

LES CLES DE REUSSITE DE LA FORMATION

- Information des stagiaires en amont dans le délai suffisant sur certains points importants liés au déroulé de la formation
- Mise à disposition d'un lieu adapté : aux besoins des stagiaires et répondant aux exigences d'hygiène de sécurité des ERP

LA QUALIFICATION DE L'INTERVENANT / DES INTERVENANTS

Jihad Michel Hoballah évolue depuis 26 ans dans le secteur culturel où il a exercé les postes de Directeur administratif et financier notamment au sein d'Île-de-France Opéra et ballet, Arcadi ainsi qu'à l'Opéra de Lille.

En 2013, il a rejoint l'équipe de ProfilCulture où il a constitué et dirigé les pôles conseil et accompagnement (recrutement, organisation et ressources humaines, ingénierie culturelle, évolution des parcours professionnels).

En septembre 2020, il a créé sa propre activité de conseil : Les Ateliers JMH, au sein d'Omnicité (scop).

L'empathie, la compréhension de l'autre est au cœur des actions et a pour objectif la réalisation des projets.

Il comprend les enjeux du secteur culturel, notamment les questions relatives aux politiques publiques, à la gestion des ressources humaines, au management, à l'accompagnement au changement, à l'organisation, aux mutations sociétales et économiques du secteur et aux montages et productions de projets.

Titulaire du DECF (Diplôme d'études comptables et financières), préparé au sein de l'ICS – Bégué (Institut Commercial supérieur), il s'est spécialisé en matière de ressources humaines. Il est certifié au métier de coaching au sein de l'IFG.

Dans la définition et la conception de projets, il a accompagné notamment les structures suivantes :

La Vie Brève, L'ONJ – L'orchestre nationale de Jazz, La Tannerie – Scène de musique actuelle de Bourg-en-Bresse, L'Empreinte – Scène nationale de Brive- Tulle, Scène nationale du Sud Aquitain, Scène nationale de Belfort – Le Grrranit, Le LaM - musée de Villeneuve d'Ascq, Centre Historique et Minier, l'Ecomusée de l'Avesnois, Le Festival Arte Flamenco de Mont-de-Marsan, La Maison de la musique de Nanterre, L'Archipel de Granville, Le Syndicat des musiques actuelles, L'ensemble Vocal le Chœur Septentrion

L'organisme de formation Omnicité est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 11 75 42108 75 auprès de la DIRECCTE Ile-de-France.

Il est également référencé sur le DataDock depuis mai 2017 et a obtenu son label Qualiopi en octobre 2021.

Il n'est pas assujetti à la TVA.